

Dossier de candidature

« Certificat d'études supérieures paysagères »

Session 2021/2022

Dossier complet à retourner par courrier avant le 20 mai 2021 à :
E.N.S.P. – Bureau de la formation continue
10, rue du Maréchal Joffre – 78000 Versailles

Etat civil :

Nom Prénom : Mme / . M.

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Date de naissance : /_/_/ /_/_/ 19/_/_/ Lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro sécurité sociale :

Adresse :

.....

Code Postal : /_/_/ /_/_/ Ville :

Téléphone :

E-Mail :

Cursus :

Diplôme(s) validé(s)	Intitulé de la spécialité	Année	Lieu d'obtention

Fonctions occupées / stages

Année	Entreprise ou organisme :	Poste occupé	Durée

CONSTITUTION DU DOSSIER

Assurez-vous que votre dossier soit complet et que toutes les pièces nécessaires jointes

Lettre de motivation

Curriculum vitae

Une photocopie des diplômes avec, dans le cas de diplômes étrangers, leur traduction certifiée conforme et un schéma de la formation suivie depuis le niveau baccalauréat. (Le CESP est ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 4 années d'études après le baccalauréat, ou équivalent pour les candidats étrangers). Les candidats étrangers doivent avoir une maîtrise suffisante de la langue française et présenter un justificatif attestant de l'obtention du niveau B2 au test de connaissance du français.

Note économique indiquant le mode de financement (document indiquant si vous financerez vous même la formation ou si vous aurez recours à un organisme de financement)

Un dossier de références qui peut être constitué par des productions graphiques et plastiques (de préférence liées au paysage ou au projet d'intervention), œuvres, projets, travaux, chantiers et des textes illustrant la lettre de motivation. Il faudra préciser explicitement, en cas de co-rédaction ou de travail d'équipe, la part assurée par le candidat. L'emballage du dossier ou de ses éléments, s'ils sont remis séparément, devra porter la mention « candidature CESP- année 2021-22 » et le nom du candidat.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU APRES LA DATE LIMITE DE DEPOT
NE SERA PAS EXAMINE PAR LA COMMISSION D'ADMISSION**

Procédure d'inscription :

Constitution de votre dossier :

Envoyer au bureau de la formation continue (adresse supra), le dossier de candidature complet avant le 20 mai 2021. Le dossier de référence pourra être repris par le candidat à l'issue de la phase d'admission, quel que soit le résultat. Les autres éléments seront conservés par l'ENSP.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien avec le comité de sélection. Celui-ci se tiendra les 16 et 17 juin 2021 (en présentiel ou en distanciel, selon le contexte sanitaire)

Les candidats seront informés par mail des décisions du comité de sélection.